

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.

Hors du Département, 1 fr. de plus par trimestre.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUE-DE-NUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 5 NOVEMBRE 1845.

Nous pensions que la *Gazette de Lyon* chercherait à nous donner quelques explications sur les causes qui ont amené de la part de la papauté l'abandon de la Pologne; elle n'en fait rien. Elle ne nous dit pas non plus à quoi nous devons attribuer les faibles conseils qu'elle n'a cessé de donner aux Irlandais depuis nombre d'années. Cela valait bien la peine d'être abordé! Que fait cette feuille? Elle nous parle aujourd'hui de morale chrétienne et de son immutabilité, des dogmes de l'Eglise et de leur caractère également incommutable. — Ni les dogmes, dit-elle, ni la morale de la religion, ne peuvent subir aucune modification. — Prenez garde; ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, mais de la politique de la cour de Rome. Si la religion ne peut pas se modifier dans ses dogmes ni dans sa morale, ce que nous n'avons pas à examiner, l'Eglise peut parfaitement se modifier et s'associer aux événements de chaque époque en épousant la cause des peuples opprimés. C'est positivement par suite d'une mauvaise direction politique que la papauté ne l'a pas fait, et a soulevé contre elle tant de résistances; le protestantisme n'est pas né à l'occasion de discussions dogmatiques ou morales, mais à l'occasion des vices du clergé et de ses exactions.

Le nouveau culte réformé qui se produit en Allemagne doit sa naissance à la fameuse robe de Jésus-Christ dont on a fait sur les bords du Rhin un moyen de battre monnaie. Ce sont les efforts du christianisme, ses actes d'intolérance et de superstition qui lui ont de tout temps suscité des ennemis, et notez bien que c'est de Rome que sont partis les mauvais conseils et les prétentions injustes. Nous ne voulons pas ici nous jeter dans des aperçus historiques sans opportunité; mais si nous voulions visiter toutes les plaies de l'Eglise et en rechercher la source, nous serions toujours contraints de remonter vers Rome.

Ce n'est pas pour avoir voulu être *universelle* que l'Eglise a pu enrouler une partie de sa puissance, c'est pour ne pas avoir su tracer d'une main ferme les limites de son activité; elle a perdu la direction des esprits en Angleterre et dans une grande partie de l'Allemagne pour ne pas avoir su concilier ses intérêts avec ceux des peuples; elle a voulu les dominer par des moneries et des superstitions, et ils se sont séparés d'elle tout en protestant de leur sincère attachement pour la religion chrétienne.

Les exemples du passé n'ont pas servi à la cour de Rome, et au dix-neuvième siècle elle suit toujours les mêmes errements. Voilà ce qui fait dire aux gens prévoyants qu'elle se perd pour ne pas savoir se transformer.

SUBSISTANCES PUBLIQUES.

Deux fois depuis un mois le prix du pain a subi une augmentation dans notre ville. Si le travail était abondant, le salaire élevé, cette augmentation serait facilement supportée; mais malheureusement la situation de notre fabrique est assez fâcheuse. Depuis deux ans l'industrie des soieries a déployé une grande activité, la production a dépassé les besoins de la consommation et les magasins regorgent; malgré quelques demandes venues dernièrement de Paris, un certain nombre de métiers a cessé de battre, et nous redoutons pour cet hiver les suites cruelles du manque de travail. Dans de semblables circonstances, il est de notre devoir de rechercher les causes de l'augmentation du prix du pain; il nous sera facile de prouver que ces causes sont plus factices que réelles, et que le malaise qui nous menace sous ce rapport serait aisément prévenu.

La hausse que les blés ont éprouvée dans le courant d'octobre paraît vouloir s'arrêter; les derniers marchés ont été très calmes. On commence à reconnaître que la maladie des pom-

mes de terre, qui a servi de prétexte à la hausse des grains, n'a pas fait autant de mal qu'on l'avait cru et surtout qu'on l'avait dit d'abord. Dans le département du Rhône et dans ceux qui nous avoisinent, les localités n'ont pas été également frappées, et les pertes, qui varient encore suivant la qualité des pommes de terre, peuvent s'évaluer en moyenne à un tiers de la récolte ordinaire. Ce déficit ne devait pas influencer d'une manière sensible sur le prix des grains, mais on a jeté les hauts cris; les corps savants, les feuilles publiques, en cherchant, en indiquant des remèdes au mal, ont, sans le vouloir, augmenté les alarmes, et la spéculation, en accaparant les marchandises au fur et à mesure de leur arrivée sur le marché, a été la véritable cause de la hausse.

Les derniers marchés, bien que tenus au moment des semailles, ont toujours été assez bien approvisionnés en grains, ce qui indique assez que la matière n'est pas rare. En effet, la récolte des blés en 1845, sans être aussi abondante que celle de l'année dernière, n'est cependant pas comptée parmi les mauvaises. Il faut se souvenir que la récolte de 1844 fut des meilleures: on évalua qu'elle dépassait d'un quart à un tiers les récoltes ordinaires; ce qui le prouve, du reste, c'est que les cours restèrent durant toute l'année commerciale, sans variations, de 17 à 18 f. l'hectolitre, ou de 25 f. à 25 f. 50 c. les 100 kilogrammes. Celle de 1845, estimée, d'après les rapports venus de tous côtés, à un quart ou un tiers de moins que la précédente, présentait encore un effectif équivalant à une récolte moyenne; aussi les blés s'élevaient-ils, aux mois d'août et de septembre derniers, à 27 f. et 27 f. 50 c. les 100 kilogrammes, ce qui était le prix normal en raison de la différence des produits entre les deux années. Au moment où le bruit de la maladie des pommes de terre se répandit, au commencement d'octobre dernier, le prix des blés monta à 52 fr. et 52 fr. 50 c. les 100 kilogrammes, ou 24 fr. l'hectolitre.

On pourrait comprendre une hausse aussi forte au mois de mars, alors que les approvisionnements sont moins faciles, que les réserves s'épuisent; mais en ce moment, au sortir d'une récolte qui n'a rien d'effrayant, elle ne peut être comprise, expliquée, que par l'effet de la spéculation. La hausse a produit, comme toujours, le resserrement; les cultivateurs ont refusé de vendre, dans l'espérance de voir les prix s'élever encore et de faire de plus grands bénéfices; beaucoup d'entre eux, au lieu de demander à la vente de leurs denrées les sommes qui étaient nécessaires à leurs exploitations, ont préféré recourir à l'emprunt; d'un autre côté, un certain nombre de familles qui ne faisaient pas d'ordinaire d'approvisionnement en ont fait cette année, alarmées par les bruits de disette habilement exploités.

Il en est presque toujours ainsi, et il est fort rare que les disettes résultent d'un manque réel de grains. Dans la funeste crise de 1817, durant laquelle le prix du blé s'éleva jusqu'à 75 f. l'hectolitre, les entrepôts étaient abondamment pourvus, et cela est si vrai qu'au mois de juin, avant la récolte, au moment où elle donnait de belles promesses, le prix baissa en un jour de 15 f. à 7 f. le double décalitre. A cette époque, comme aujourd'hui, ce n'était donc pas le manque de grains, mais la spéculation qui produisait la hausse.

Il y a dans ce moment beaucoup de grains et de farines à Lyon. La consommation de notre ville est d'environ sept à huit cents sacs de farine par jour, le sac de 125 kilogrammes; la boulangerie est généralement approvisionnée pour trois ou quatre mois; les grandes usines de Lyon et de Vaise sont dans une situation aussi bonne; il n'y a donc en réalité rien à redouter, si l'on veut déjouer les calculs de la spéculation.

Cette spéculation, qui parvient à inspirer des craintes aux consommateurs, à produire une disette factice, à faire ainsi une hausse qui n'est pas justifiée, nous ne pouvons, nous, que

l'indiquer; à l'administration seule il appartient d'y mettre un terme, et cela sans secousse, sans perturbation, sans que l'acte que nous allons lui conseiller puisse être attaqué. Au printemps de 1840, le cours des blés était absolument le même qu'aujourd'hui, et menaçait de monter encore; le gouvernement avait fait à Lyon d'assez grands approvisionnements de grains, soit qu'il songeât alors sérieusement à la guerre, soit qu'il voulût prévenir une disette et qu'il entrât dès lors dans la voie qu'il aurait encore à suivre aujourd'hui. Sans rechercher quels motifs le dirigèrent alors, nous nous bornerons à rappeler qu'il livra au commerce lyonnais les blés qu'il avait dans des magasins à Vaise, à Serin et à la Manutention. Nous croyons qu'il y en avait environ vingt mille sacs, soit vingt mille quintaux métriques; ils furent vendus par lots de diverses quantités, et la hausse qui semblait devoir continuer s'arrêta tout-à-coup.

Or, vingt mille quintaux métriques de blé représentent quinze mille six cents quintaux métriques de farine, à 78 kilogrammes de farine pour 100 kilogrammes de blé, soit 12,480 sacs de 125 kilogrammes. Nous avons dit que la consommation de Lyon était de sept à huit cents sacs par jour; si nous prenons une moyenne de sept cent cinquante sacs, nous verrons que les blés vendus par le gouvernement en 1840 équivalaient à un peu moins de dix-sept jours de consommation, c'est-à-dire à environ la vingt-deuxième partie de ce qui est nécessaire par an. Mais une portion des blés vendus à Lyon fut expédiée sur le littoral du Rhône, et ce qui resta ne représenta peut-être pas la trentième partie de la consommation lyonnaise. C'est avec cela cependant que la hausse fut subitement arrêtée.

Nous avons la conviction qu'aujourd'hui la hausse exagérée qui pèse sur les subsistances, la disette factice qui nous menace et qui alarme avec raison les populations ouvrières, cesseraient immédiatement, si dans le port de Marseille apparaissaient deux vaisseaux de grains achetés pour le compte du gouvernement et destinés au commerce. Deux navires seulement, car la rareté n'existe pas; le resserrement seul produit le mal dont on se plaint.

En ceci il faut s'attendre aux érailleries de la malheureuse école économiste qui occupe nos chaires publiques. A entendre ses écrivains, il faut laisser au commerce le soin d'équilibrer les approvisionnements avec la consommation; la libre concurrence satisfera sans secousse à tous les besoins. L'Etat ne peut pas, ne doit pas se faire négociant, voilà le grand mot; ce qui revient à dire qu'il faut abandonner les subsistances publiques à toutes les chances de l'agiotage, de la spéculation, qui trouvent des moyens de fortune dans les souffrances des populations. Dans un pareil système, le pouvoir serait condamné à voir la détresse publique, sans rien faire pour l'amoindrir, pour y mettre un terme; spectateur passif, il regarderait les événements d'un œil tranquille, il les laisserait s'accomplir, sans chercher à les prévenir, sans s'efforcer de les arrêter, sauf à réprimer par les baïonnettes les mouvements populaires qui pourraient en être la suite. Cela serait bien cruel, si ce n'était pas bien absurde.

Nous entendons autrement les devoirs du gouvernement, et nous mettons au premier rang celui de veiller aux subsistances publiques; il n'y aurait pas grand mal, à notre avis, à empêcher des gains qui résultent de spéculations immorales, et il y aurait beaucoup de bien à donner au peuple le pain à bon marché. Ce résultat pourrait être obtenu aujourd'hui sans froisser aucun intérêt légitime; car, nous le répétons, la dernière récolte est une récolte ordinaire, la disette n'existe pas en réalité, et le prix des grains dépasse de beaucoup le taux normal. Au surplus, ce que nous conseillons aujourd'hui a été fait déjà dans des circonstances analogues; nous avons eu à le constater une fois il y a quelques années. Une hausse considérable

FEUILLETON DU CENSEUR. — 6 NOVEMBRE.

RAIL-WAY D'ORLÉANS A TOURS.

VOYAGE D'ESSAI.

C'est jeudi 29 octobre qu'a eu lieu sur le chemin de fer de Bordeaux le premier voyage d'un train complet de voyageurs entre Orléans et Tours. Parti d'Orléans à huit heures moins cinq minutes du matin, le convoi, composé de six diligences ou wagons, et chargé d'une centaine de voyageurs, est arrivé à Tours à midi et quart, ayant franchi en quatre heures vingt miles les 114 kilomètres qui séparent ces deux villes.

Ce voyage d'essai n'avait du reste rien d'officiel; c'était en quelque sorte une fête de famille, mais les familles industrielles sont nombreuses. L'entrepreneur général, M. Mackensie, avait invité MM. les administrateurs du chemin, parmi lesquels nous avons remarqué MM. le duc de Mouchy, président du conseil d'administration, Laurent, de Richemont, de la Pinsonnière et de Cuny, puis quelques journalistes, historiographes désignés de l'expédition, et enfin les plus gros actionnaires (anglais pour la plupart), MM. M. Thoyot, ingénieur des ponts et chaussées, assistait aussi à cette

inauguration. Les six heures et demie, l'enceinte du chemin de fer réunissait toutes les personnes invitées. C'étaient en grande partie des Anglais, et la langue française ne se parlait là que par exception. En présence de cette invasion de petits-fils de Talbot et du Prince-Noir, on aurait pu croire à un nouveau siège d'Orléans et solliciter la protection de quelque Jeanne d'Arc lyonnaise. Aujourd'hui, industriellement parlant, nous n'avons rien à reprocher de ces conquérants pacifiques. S'ils envahissent notre sol, ce n'est pas pour y répandre le sang, — il leur en a coûté trop cher, — mais pour y verser à pleines mains l'or qui féconde; ils ne recherchent plus de gloire, mais des bénéfices.

Le temps était magnifique. Tous les voyageurs étaient montés dans un train de wagons découverts afin de mieux voir le panorama de la route. En quittant Orléans nous avons remarqué les ponts construits à la rencontre de la route de Paris et de la rue des Murlins. Le premier, connu sous le nom de pont Bannier, présente des dispositions nouvelles en France. Il se compose d'une travée de quinze mètres d'ouverture, supportée par des arcs en fonte qui sont maintenus au moyen de tirants en fer. De cette manière, l'ingénieur, M. Thoyot, a su détruire toute poussée contre les culées et réduire les maçonneries à leur rôle le plus naturel, celui de résister à une charge verticale. Ces dispositions nous ont paru heureusement combinées, et le pont, par sa hardiesse, sa légèreté et sa solidité, est digne de l'attention des connaisseurs.

Le pont des Murlins est d'un aspect plus simple; le tablier y est supporté par les garde-corps eux-mêmes, et son ouverture a été aussi portée à quinze mètres en une seule travée, afin d'éviter tout support intermédiaire au milieu des voies multipliées que présentera la gare d'évitement du faubourg Bannier.

Entre Orléans et Meung s'offrent encore aux yeux d'autres ouvrages dignes d'intérêt; ce sont des ponts en maçonnerie, de forme sévère quoiqu'élégante, et des passerelles en bois et fonte d'une grande légèreté.

La traversée de la vallée de Meung présentait d'assez grandes difficultés à cause de la nature tourbeuse du sous-sol et des nombreux cours d'eau qui la sillonnent. Ces difficultés ont été vaincues d'une manière heureuse. Nous avons surtout remarqué, sur ce point, un pont construit dans le parc de M. Brossard, pont qui est double en hauteur: la voie inférieure sert à l'écoulement des eaux d'un bras des Mauves, et la voie supérieure à l'usage des propriétaires du parc.

Le chemin de fer, en arrivant à Beaugency, prend tout-à-coup des proportions gigantesques. Là s'élève un admirable viaduc de vingt-cinq arches, que M. Thoyot a jeté sur la vallée avec autant de hardiesse que de succès. Cet ouvrage, qui pour l'élégance et la solidité peut rivaliser avec le fameux viaduc de Clisson, a seize mètres de hauteur, non compris les fondations qui vont s'enfoncer dans le sol à sept mètres de profondeur. Du haut du pa-

rapet l'œil découvre un horizon magnifique; à gauche, la silhouette de la ville; à droite, la riche culture de la vallée, et s'élevant fièrement dans l'espace, comme une protestation éloquentes et muette du passé, cette vieille tour de Beaugency, que les archéologues du pays ont appelée la *tour de César*, sans doute parce que César n'est jamais venu à Beaugency, et qu'elle est du douzième siècle. Qu'importe l'anachronisme! Les monuments se laissent volontiers surcharger d'années; au rebours des femmes, les tours ne haïssent pas qu'on les vieillisse.

A trois kilomètres au-delà est un deuxième viaduc, composé de douze arches, et de dix-sept mètres de hauteur: c'est le viaduc de Tavers ou de Pompière. Il présente des dispositions analogues à celles du viaduc de Beaugency; mais il franchit un vallon plus profond et plus resserré, ce qui le rend encore plus hardi et plus gracieux.

A Mer, dans la jolie vallée des Mauves, encore un viaduc. Moins haut que les précédents, il ne se compose que de trois arches.

Un peu plus loin, et à la hauteur du village de Suèvres, on entre dans la division qui a été confiée aux soins de M. Damard, ingénieur à Blois. A la traversée du beau parc de Menars, si riche en souvenirs, le convoi était attendu sur le pont du chemin de fer par une réunion de jeunes musiciens portant l'uniforme du Prytanée établi par le prince de Chimay dans les vastes dépendances du château. Ces jeunes gens célébraient notre bienvenue par de joyeuses fanfares.

En franchissant cette propriété, on voit que plus d'une révolution a passé par là: politique il y a cinquante ans, industrielle aujourd'hui. C'est à peine si les échos du parc ont retenu le nom de M^{me} de Pompadour. Et savez-vous ce qui reste à Menars de cette femme si courtisée, si puissante, plus que reine, car elle gouvernait? Un calembour. Quand la maîtresse de Louis XV inaugura le pont d'Orléans au galop de ses chevaux qui la conduisaient chez le marquis de Marigny, son frère, « Le pont est solide, dit une voix du peuple, puisque le plus lourd fardeau de la France vient d'y passer. »

A Blois, les difficultés du terrain ont obligé les ingénieurs à faire décrire au chemin des courbes très sinieuses. La voie de fer y est presque tou-

s'était produite en Bretagne; un ou deux navires furent signalés, la disette cessa immédiatement. Ce que le gouvernement fit alors, il peut le faire encore, rien ne s'y oppose; mais y songera-t-il?

On se rappelle qu'à la nouvelle des tristes événements de Djema-Ghazaouat et de Sidi-Brahim, le *Journal des Débats* fit entendre un long cri de guerre. Il exposa, dans un article qui avait presque un caractère officiel, le plan de campagne qu'il fallait suivre pour avoir raison de la trahison dont nos braves soldats avaient été victimes, et pour empêcher qu'une semblable catastrophe pût jamais se renouveler. Suivant le *Journal des Débats*, Abd-el-Kader était la cause unique de cette catastrophe, c'était donc à lui que les coups devaient viser, c'était lui qu'il fallait poursuivre jusqu'à ce qu'on l'eût atteint et anéanti.

Le *Journal des Débats* admettait alors qu'Abd-el-Kader, repoussé de notre territoire, pourrait chercher un refuge dans le Maroc. Mais cela ne l'arrêtait pas; il fallait, avec ou sans le consentement d'Abd-el-Rhaman, aller frapper jusque dans le Maroc.

Il y avait dans ce plan de campagne une énergie et une résolution qui nous surprirent, mais notre étonnement ne nous empêcha pas d'applaudir aux projets qu'on nous annonçait; nous avions vu tant de fois le ministère manquer de courage vis-à-vis de ses ennemis de l'étranger, que, bien qu'Abd-el-Kader ne fût pas le plus redoutable d'entre eux, nous nous réjouissions de le voir enfin s'enhardir contre lui et pousser sa hardiesse jusqu'à jurer en quelque sorte son extermination. Il ne s'agit plus de cela aujourd'hui, et le *Journal des Débats* nous révèle ce matin que tout est changé dans les résolutions qu'on avait prises d'abord. Voici ce qu'il dit après avoir résumé les rapports publiés hier au soir :

Le plan d'Abd-el-Kader ne paraît pas être de reconquérir l'Algérie, ni même de reconquérir la province d'Oran, mais d'emmenier avec lui au Maroc le plus grand nombre de tribus qu'il pourra afin de se refaire un état et une armée. Par la manière dont nous dominons le pays au moyen de quelques villes et de quelques postes fortifiés, les tribus, en temps ordinaire, sont sous la main des colonnes mobiles et sous le coup de la razzia, ce qui les oblige à se tenir tranquilles et à payer, pour la plupart, le faible tribut qui leur est imposé. Si l'une d'elles se révolte, les guerriers ont tout à craindre pour leurs familles et pour leurs troupeaux. Dans l'intérieur du Maroc, au contraire, l'émir a pensé que, les populations se trouvant à l'abri de nos atteintes, il disposerait contre nous d'une armée toujours mobile, dont les chefs et les soldats n'auraient plus à craindre pour leurs biens, pour leurs femmes et pour leurs enfants. Les terres incultes ne manquent pas pour cette multitude sur les deux rives de la Moulouja, jusqu'à la Taza et jusqu'aux montagnes du Rif, ou dans la plaine de Halaf et au sud de Temessouin, où il nous faudra pénétrer tôt ou tard.

C'est ainsi que les khalifas de l'émir se montrent occupés à faire émigrer les tribus du cercle de Tlemcen, y compris les Beni-Amer-Gharabas et Cheragas. Bou-Guerrera remplit la même mission du côté de Sebdu, et Bou-Taleb dans le cercle de Mascara. Les tribus, et leurs cheiks tout les premiers, se laissent conduire comme des troupeaux. Le fanatisme le plus aveugle et les illusions les plus étranges peuvent seuls expliquer un pareil mouvement.

Abd-el-Kader a un autre but encore. Depuis long-temps sa présence importune au plus haut point la cour du Maroc, qui commençait, comme nous le savons, à former des troupes régulières à Fez, avec des instructeurs venus d'Egypte, afin de faire respecter son autorité si long-temps méconnue. Abd-el-Kader, bien informé, a compris que ces préparatifs étaient faits contre lui, et il se met en mesure de traiter de puissance à puissance avec la cour du Maroc. Il ne sera plus en effet un banni traînant à sa suite une détraite, mais un sultan environné de son peuple et disposant d'une armée. Il peut résulter de là de graves complications politiques qu'on ne saurait aborder en ce moment. *Aujourd'hui la question est de nous réinstaller fortement sur notre territoire un moment ébranlé, d'en pourchasser l'émir, et de faire rentrer dans l'ordre et dans la paix les populations qui se sont soulevées.* Pour cela, nous sommes en bonne voie; nos généraux et nos soldats redoublent de dévouement; la France et son gouvernement n'hésitent pas à fournir à notre armée d'Afrique les moyens de maintenir notre conquête et l'honneur du pays.

Comme on le voit, tous les plans, tous les projets sont changés. Dans le principe, il ne s'agissait de rien moins que de poursuivre Abd-el-Kader jusqu'à ce qu'on l'eût atteint et détruit; aujourd'hui il ne s'agit plus que de chasser de notre territoire un homme qui ne demande pas mieux que de le quitter, pourvu qu'il emmène avec lui le plus de monde possible. Dans le principe, il fallait entrer immédiatement dans le Maroc, y entrer avec des forces nombreuses et suffisantes pour atteindre le but qu'on se proposait, c'est-à-dire pour exterminer notre implacable adversaire; aujourd'hui on se contente de se réinstaller fortement sur un territoire un moment ébranlé. On connaît le plan d'Abd-el-Kader, on sait avec quelle habileté d'intelligence il a été conçu, il est facile d'apercevoir toutes les conséquences fatales qu'il aura pour nous s'il s'exécute, et on ne s'opposera que d'une manière incomplète à sa réalisation.

Il est évident pour nous que les premiers projets du ministère ont rencontré des résistances sérieuses à l'étranger; Abd-el-Kader semble avoir eu la prescience de ces résistances, en s'arrêtant au plan que le *Journal des Débats* a si bien exposé. Se retirer dans le Maroc, avec les moyens d'y créer une nation et une armée, c'est pour lui doubler ses forces; car il sait bien qu'avec une armée il pourra toujours inquiéter nos frontières, et, par la menace d'incessantes attaques, nous empêcher de consolider notre puissance; et d'un autre côté il n'ignore pas qu'aussi long-temps qu'il pourra

se maintenir dans le Maroc, il n'aura rien à redouter de nous, car nous n'y mettrons pas les pieds sans la permission de l'Angleterre, et cette permission, il est à peu près sûr que nous ne l'obtiendrons pas.

Afrique française.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS OFFICIELS D'AFRIQUE.

Le *Messenger* de dimanche au soir a publié divers rapports, tant de M. de Lamoricière sur l'ensemble des opérations, c'est-à-dire sur la marche d'Abd-el-Kader et sur la poursuite dont il est l'objet, que d'autres chefs sur des affaires particulières. Nous les résumerons succinctement.

M. de Lamoricière apprit le 8, après son expédition contre les Traras, qu'Abd-el-Kader, après avoir brûlé les ponts de la Moulouja et de la Tafna, s'était dirigé vers le sud de Tlemcen par le pays des Beni-Senous, répandant le bruit de son mouvement dans l'Est. Le général marcha sur Tlemcen, où il arriva le 21 et le 22. Là, il se sépara de M. Cavaignac, fit dix-huit lieues en deux jours, et alla coucher le 25 au soir sur l'Oued-Sarno, au pied du Tessala, d'où il s'est rendu, le 24 au matin, à Sidi-Bel-Abbès, d'où il écrit.

On se rappelle que dans un récent *post-scriptum* nous avons annoncé, d'après une dépêche télégraphique qu'on n'a pas publiée, qu'Abd-el-Kader s'était dirigé vers Sidi-Bel-Abbès, au lieu de s'en retourner vers le Maroc.

L'émir était allé à Tellout; son kalifa Bou-Hamedi le devançait avec une centaine de chevaux, et a déterminé l'émigration de plusieurs fractions des Beni-Amers-Cheragas, les Arelj, les Ouled-Brahim et les Ouled-Sidi-Kraled. Elles ont gagné le Sud, et se rabattront sans doute sur la déira d'Abd-el-Kader, en passant derrière Ouchda.

A ce rapport est jointe une lettre du général Bourjolly, ainsi qu'une autre lettre du lieutenant colonel Mellinet.

M. Bourjolly, ayant appris que le chérif Bou-Maza, après avoir passé le Chélif avec sa cavalerie, s'était dirigé vers Mostaganem et avait eu un engagement fort long avec la garnison de cette place, s'est mis en route vers ce point à marches forcées, de Bel-Assel, avec trois bataillons, deux pièces d'artillerie et 480 chevaux; mais en route il apprit que Bou-Maza avait repassé le Chélif. M. Bourjolly renvoya au camp ses bagages et un bataillon, puis il continua sa route. Il apprit que les tribus qu'avait voulu débaucher Bou-Maza nous étaient restées fidèles.

M. Bourjolly rend compte de la conduite de M. le lieutenant-colonel Mellinet, commandant supérieur de Mostaganem, et de ses troupes. Nous laissons parler M. Mellinet lui-même, écrivant ce qui suit, à la date du 18, à M. Bugeaud :

« Averti qu'un rassemblement s'était formé, et que, conduit par Bou-Maza, il se portait vers Mostaganem pour enlever les Hachems-Darogh, j'ai aussitôt réuni tout ce que j'avais de monde disponible; je me suis mis à la tête d'une soixantaine de chasseurs du 4^e régiment, laissant l'ordre à l'infanterie de nous suivre en toute hâte. Nous ne tardâmes pas à rencontrer l'ennemi, au milieu duquel on reconnaissait le drapeau de Bou-Maza. En dépit de la disproportion des forces, nous le chargeâmes vigoureusement et lui tuâmes beaucoup de monde, car cavaliers et fantassins croyaient nous retener en s'embusquant dans les haies et les ruines des maisons de la vallée des Jardins.

« Cette charge fut poussée à environ trois lieues. Après un moment de repos pour donner à l'infanterie le temps de nous rejoindre, je donnai l'ordre de faire tête de colonne à gauche pour gagner les crêtes des collines. Ce fut alors que l'ennemi, de plus en plus nombreux, croyant que nous allions battre en retraite, nous aborda à son tour, et il s'ensuivit un moment de mêlée, qui tourna bientôt à notre avantage par l'arrivée d'un renfort de quelques chevaux conduits par le major Ardin, du 4^e chasseurs. L'ennemi se retira laissant ses morts sur le terrain.

« Ce succès marqué, remporté dans des conditions d'infériorité numérique très grandes, fait réellement honneur aux officiers et sous-officiers du 4^e chasseurs, qui ont su donner un élan remarquable à de jeunes soldats qui voyaient le feu pour la première fois. »

Parmi les combattants que cite M. Mellinet, comme s'étant particulièrement distingués, nous remarquons le maréchal-des-logis Vialard qui a tué plusieurs Arabes; M. de Marolles, capitaine, en a tué deux, et l'interprète Agas en a tué cinq.

Nous trouvons encore dans les rapports publiés celui du colonel de Saint-Arnaud, qui, prévenu par Mohamed Bel Hadji que les Beni Ouraghs s'étaient révoltés et avaient résolu de l'attaquer dans la vallée de l'O-Seneig, conduits par Bou Maza, a résolu d'engager le combat, malgré l'infériorité numérique de ses forces.

« Je me suis engagé au milieu du pays de ces Beni-Ouraghs si redoutés, dit le colonel. J'ai été attaqué par eux sur toutes les faces, et une demi-heure après avoir quitté Ain-Moussa, j'étais entouré littéralement par 3,000 Kabyles et 400 cavaliers qui, dissimulés par groupes, les poussaient au combat. Eh bien ! mon général, je les ai complètement battus; je leur ai tué plus de 450 hommes, et ma colonne est chargée de fusils et de burnous.

« Les combats partiels qui se sont livrés, car tout le monde a été engagé, ont été vigoureux, et toutes les positions si bien gardées, que j'ai seulement six blessés, dont deux seront amputés et les trois autres mourra. Les autres blessures sont légères. J'ai en outre dix chevaux blessés. La cavalerie a été admirable. Les spahis ont chargé trois fois à fond. Le capitaine Fleury a eu les honneurs de la journée. Le commandant Canrobert et le commandant Marguerat ont chargé à la baïonnette à la tête de leurs bataillons. »

Le colonel termine en citant la liste de ceux qui se sont particulièrement distingués.

Paris, le 3 novembre 1845.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSUREUR.)

Tous les journaux annoncent aujourd'hui que c'est M. de Lascours, pair de France, qui remplacera M. le maréchal Soult au ministère de la guerre. La *Presse* même présente cette nomination comme arrêtée, car, d'après elle, nous aurions dû la lire ce matin au *Moniteur*; elle ne s'y trouve cependant pas.

M. de Lascours est un général dont le nom est peu connu; il a marqué dans nos discordes civiles et dans les luttes que le gouvernement a eues à soutenir pour s'établir : c'est la ce qui lui a valu le froufrou de la cour. Il est le parent de M. le duc de Broglie, qui, ne voulant pas entrer dans le ministère du 29 octobre, ce qui lui a été inutilement proposé à diverses reprises, aura cru faire preuve de suffisance de dévouement en décidant M. de Lascours à se sacrifier aux embarras de M. Guizot.

— La cour de cassation, convoquée aujourd'hui, s'est réunie en audience solennelle pour faire sa rentrée sous la présidence de M. Zangiacomi. MM. les conseillers étaient revêtus de la robe rouge.

M. le procureur-général Dupin a prononcé le discours d'usage. C'est un aperçu de la législation française avant et depuis Jules-César jusqu'à nos jours. Ce rapide examen se termine par des regrets donnés à M. Royer-Collard, qui, a dit M. Dupin, par ses goûts, par ses convictions et par son aversion pour les corrupteurs de la morale, eût été de l'école de Port-Royal.

Sur l'appel de chacun d'eux, fait par le greffier, MM. les avocats près la cour ont renouvelé leur serment.

M. Dupin a déposé ensuite sur le barreau la statistique des affaires jugées par la cour de cassation pendant l'année 1844, et l'audience solennelle a été levée. Un instant après la cour a repris ses travaux d'habitude.

— Depuis plusieurs années la population indépendante de Dieppe n'avait plus d'organe; le journal de l'opposition, après bien des luttes et des crises, avait fini par tomber sous les coups de l'administration; le monopole de l'imprimerie locale a été attribué au propriétaire du journal ministériel, qui, paraît-il, réunit entre ses mains trois brevets. Cependant un arrangement a pu être conclu à de dures conditions avec un associé pour l'impression d'un journal de l'opposition qui vient de se fonder à Dieppe sous le titre de *Pilote de Dieppe*. Mais, malgré les ravages exercés par la corruption dans l'arrondissement de Dieppe, il reste encore assez de citoyens indépendants pour faire vivre honorablement cette nouvelle feuille, et il n'est pas douteux qu'avant peu elle n'obtienne un légitime succès auprès de toute la population honnête.

La semaine dernière, la tombe du maréchal Ney a été rouverte pour la première fois depuis trente ans pour recevoir le corps de l'un de ses fils, le comte Eugène Ney. Le discours que M. Edgar Quinet a prononcé dans cette circonstance solennelle n'ayant été cité que par extraits, nous le publions aujourd'hui dans son entier.

Comment ouvrir sans saisissement la bouche sur cette tombe sans nom? Comment, après trente années, rompre le silence qui n'a cessé de peser ici sur cette poussière à jamais glorieuse? Assurément je ne l'eusse pas osé, si une ancienne amitié ne me l'eût commandé. Rien n'annonce ici celui que cette terre renferme. Seul de tous les morts couchés dans cette enceinte, celui qui repose ici n'a autour de lui ni inscription ni signe qui rappelle aux vivants ce qu'il a été. Une piété profonde a voulu que ce coin de terre restât le plus nu et le plus dépourvu de tous. On attendait, pour ériger ce grand nom, le jour de justice, de réparation, d'expiation, où la loi, effaçant un meurtre au milieu de l'allégresse publique, viendrait elle-même inscrire sur cette pierre le nom de Michel Ney.

Mais ce jour de fête n'est pas arrivé. La justice tarde encore; et si nous visitons aujourd'hui cette triste dépouille, ce n'est pas pour lui apporter la consolation et le prix mérité. Un mort se joint au mort : Eugène Ney va retrouver son père; voilà, depuis trente ans, la seule solennité accordée à ce grand deuil.

Voyageur intrépide, qui du Canada en Grèce, au Brésil, cherchait son plaisir dans le danger, Eugène Ney s'est consumé pour tromper chez lui le désir natif des actions héroïques. Dans le nom qu'il portait il trouvait un aiguillon qui lui rendait intolérable l'inertie de nos mœurs nouvelles; il allait sans cesse loin de nous défier les climats les plus malsains, les traversées les plus aventureuses, les parages les moins connus, soit que le sentiment d'une sanglante iniquité le poursuivait et l'agitait sans relâche, soit qu'il cherchât dans les hasards des voyages une image de la guerre, soit qu'il pensât qu'une vie estimée, honorable, heureuse, mais sans gloire, ne vaut pas la peine d'être conservée.

Le dernier embrassement du père et de son fils a été caché sous les verroux de la prison du Luxembourg. En ce moment ils se retrouvent l'un et l'autre. L'enfant a atteint la fleur de l'âge. Héros d'Elchingen et de la Moscowa ! recevez ton fils ! Nous te l'apportons ici, et nous le déposons auprès de toi. Ensevelis-le toi-même dans ta gloire, presse-le dans une nouvelle étreinte; elle te fera oublier la dernière. Quoique le monde n'ait rien su de lui et que le temps et l'occasion lui aient manqué, il a été digne de toi.

Eh ! quel message pourrions-nous envoyer plus aimé, plus précieux, mieux fait pour apaiser cette mémoire justement irritée ? Qu'Eugène Ney, puisqu'il nous devance, soit l'interprète des générations nouvelles. Si son père l'interroge, il lui dira que les haines se sont éteintes, que la renommée a grandi, que l'histoire s'est éclaircie, que les méprises se sont dissipées, que Waterloo brille à côté de la Moscowa, que Sainte-Hélène a réconcilié Napoléon avec le brave des braves, que l'opprobre est demeuré pour les juges, la gloire pour le condamné, et que toute la France a pour lui le cœur d'un vétéran.

Certes, le jugement a été emporté avec la dynastie qui l'a rendu et qui l'expie; des pleurs de sang l'ont mille et mille fois effacé, et cet illustre mort, suivant ses propres paroles, a comparu là-haut devant le juge des juges, qui a cassé le procès en détruisant ses ennemis et en lui donnant chaque jour davantage l'immortalité terrestre. Il n'a pas besoin de nous; mais nous qui vivons, nous avons besoin de la justice humaine. Il faut que la justice soit réhabilitée, non pas le justicier, car il n'est pas bon que la loi soit ingrate et que l'homicide continue de triompher dans la lettre des jugements. Malheur à qui profite du sang versé et qui ne l'efface pas ! Pour-

jours en grande tranchée, et la vue n'est démasquée qu'à la hauteur du coteau des Grouets. Mais alors quel spectacle ! quel admirable paysage ! Ici la Loire dans toute sa splendeur, avec ses rives enchantées et la puissante végétation de sa vallée; le pont de Blois reflétant son ombre gigantesque dans les eaux tranquilles du fleuve; le vieux château de Blois avec ses murailles basées par le temps; la tour où Catherine de Médicis faisait ses observations astrologiques; les églises de la ville; la jolie campagne de Saint-Gervais, et là-bas, à l'horizon, dans l'azur du ciel, les hautes cheminées du château de Chambord, ses clochetons à jour, ses flèches aériennes. Le souvenir est là pour guider le regard, et, dans la brume vaporeuse du passé, l'esprit évoque malgré lui la sculpturale figure de François I^{er}, le dernier roi chevalier, et le blême fantôme du justicier Louis XIII. Demeure fastueuse de rois qui ne sont plus, Chambord n'est plus qu'une ruine symbolique d'une maison à jamais disparue dans les tourmentes révolutionnaires.

Mais le convoi va plus vite que le souvenir; il a déjà dévoré l'espace. Nous voici sur la route hardie du pont des Basses-Granges et sur la butte historique des Capucins; nous continuons notre course rapide vers les plaines de la Touraine, non sans regretter que l'habile ingénieur en chef de la ligne, M. Foulon, n'ait pu se rallier à cette marche triomphale. Une politesse tardive ne lui a pas permis de saisir au vol le convoi qui, moins patient que le grand roi, n'a pas même failli attendre.

Saluons Chaumont. C'est ici, sous cette fenêtre, que Cinq-Mars, l'héroïque jeune homme, reçut le premier baiser d'amour de Marie de Mantoue, qui croyait, hélas ! envoyer son amant à la gloire, et qui l'envoyait à la mort. Conspirateur par amour, nous dit le roman; ambitieux inhabile, répond l'histoire de sa voix sévère, car il voulut lutter contre ce colosse qu'on nommait Richelieu, et qui le fustigea de sa verge puissante, comme un écolier révolté, un jour que sa verge était une hache. Puis, à côté de Chaumont, le château d'Amboise, cage de pierre suspendue au-dessus de ces ondes paisibles par ce bourreau couronné qui s'appelait Louis XI. C'est aux barreaux de ce balcon qu'il furent pendus les conjurés d'Amboise; c'est

là que gémissait, captif avant d'être roi, le dauphin Charles VIII; c'est là que La Balue, plié dans sa boîte de fer plus étroite qu'un cercueil, expiait son éphémère faveur.

Mais laissons là ces royales et funèbres tragédies. Le ciel respire, la nature est riante, le soleil dore au loin la campagne, les populations échelonnées nous saluent, la locomotive reprend une vitesse nouvelle, et déjà nous franchissons, au bruit des acclamations, l'admirable viaduc de Montlouis, un pont de douze arches de 25 mètres de hauteur, la gloire de M. Morandière.

Avec le canal le dernier viaduc est franchi, et le convoi, ralentissant sa course, comme pour saluer la foule qu'il presse, la musique qui résonne, les drapeaux qui s'agitent, les fleurs qui s'étalent, entre majestueusement dans la capitale de la Touraine, dans la patrie de Rabelais et de Descartes. Heureuse cité, qui va se trouver unie tout à l'heure par un lien sympathique à Paris, la grande ville, dont elle a déjà les mœurs, l'élégance et la bienveillante urbanité.

Mais ce n'étaient là que des honneurs. L'heure du déjeuner était depuis long-temps sonnée, et, s'il faut le dire, la faim, cet inflexible tyran, nous faisait préférer à tant de fleurs, à tant de spectacles, à tant d'accueil, des jouissances plus positives. Un repas splendide, ordonné par l'hospitalité prévoyante de M. Mackensie, nous attendait à l'hôtel du Faisan, où, autour de trois tables magnifiquement servies, devaient s'asseoir plus de cent convives.

A la fin de ce repas, digne des appétits auxquels il était offert, et dans lequel, pour un jour au moins, l'entente cordiale a été une vérité, M. le duc de Mouchy a pris la parole et porté deux toasts, l'un officiel, l'autre à l'habile entrepreneur de la compagnie. M. Mackensie a répondu en anglais; il a vanté la beauté des travaux exécutés par l'Etat, en disant qu'une association de simples citoyens ne pouvait songer à faire aussi bien, ni en France, ni en Angleterre, parce que la perfection coûte cher et n'augmente pas beaucoup les dividendes; il a ajouté d'ailleurs qu'il souhaitait et qu'il espérait bien que dans ce dernier pays le gouvernement suivrait prochaine-

ment les exemples que lui donne celui de France, en entrant dans la voie de la participation directe à l'exécution des travaux publics.

M. Thoyot a pris ensuite la parole pour remercier M. Mackensie des éloges qu'il venait d'accorder aux travaux des ingénieurs français, éloges qui dans sa bouche avaient une grande valeur. M. Thoyot a d'ailleurs ajouté que les ingénieurs du chemin de Tours n'avaient jamais cherché à donner à leurs travaux une perfection coûteuse et sans utilité, mais qu'ils s'étaient attachés par leurs soins et leur surveillance à faire exécuter convenablement les conditions acceptées par les entrepreneurs, et surtout à obtenir des ouvrages solides et durables, dont l'entretien fût peu dispendieux, sinon presque nul.

Pour nous, qui sommes désintéressés dans cette question, et par conséquent très impartiaux, nous devons dire que notre impression est complètement favorable à l'assertion de M. Thoyot; car les ouvrages exécutés par MM. les ingénieurs du chemin de fer de Tours ne présentent aucune luxue inutile d'ornementation, et leur élégance nous semble surtout provenir de l'heureuse appropriation des travaux projetés aux convenances locales. Au reste, nous savons que, loin de dépasser le crédit qui leur avait été ouvert par la loi du 11 juin 1842, MM. les ingénieurs réalisent en faveur de l'Etat une économie importante : un million sur dix-sept.

A deux heures de l'après-midi le train est reparti pour Orléans. L'essai du matin ayant bien réussi, le mécanicien n'a pas craint de se lancer avec vitesse sur toutes les parties de la ligne où la voie était déjà consolidée; aussi avons-nous fait le trajet de Tours à Orléans en trois heures vingt minutes.

En résumé, la journée a été bonne. Nous avons constaté avec plaisir la marche rapide des travaux de la compagnie, et nous pensons maintenant que les deux voies pourront bien être terminées au mois de janvier prochain, ce qui permettrait de commencer l'exploitation en février ou au commencement de mars.

(Journal du Loiret.)

qui faut-il qu'une voix aussi faible que la mienne dise ici de telles choses ? Mais cette voix est celle qui sort de toutes les bouches, c'est celle d'un peuple entier, c'est celle de ceux qui m'entendent, c'est celle du mort que nous venons de déposer dans cette tombe, et la terre fraîchement remuée que vous foulez crie aussi avec moi et avec toute la terre de France : que vous foulez justice du sang odieusement versé ! Réparation du meurtre du maréchal Ney ! »

Chronique.

Au rebours des autres administrateurs qui font tous leurs efforts pour amener les chemins de fer à traverser les communes à la tête desquelles ils sont placés, M. le maire de Couzon fait en ce moment circuler dans ce village une pétition par laquelle les habitants demandent que le rail-way de Paris à Lyon ne passe pas à Couzon. Il est dit dans cette pétition que le chemin de fer détruirait le commerce de ce village, lequel consiste dans l'extraction et la vente de moellons et de pierres à bâtir.

Cela n'a rien de sérieux, et les carrières ne seront pas détruites parce que la ligne de fer passera près d'elles; mais la ligne coupe en deux le jardin de M. le maire.

M. le secrétaire de la mairie est chargé de colporter la pétition chez les habitants et de recueillir des signatures. Il se présente à y a quelques jours près de l'un d'eux, et commença par trouver étrange qu'il voulût lire avant de signer; après avoir lu, celui-ci signa en effet, mais il accompagna son nom de courtes réflexions dans lesquelles il combattait l'esprit de la pétition. M. le secrétaire s'emporta et s'oublia au point d'adresser des propos injurieux et offensants au récalcitrant; la modération de celui-ci mit fin à cette scène.

Nous respectons beaucoup le droit de pétition, même quand on se trompe. Si M. le maire désire, pour conserver son jardin, éloigner le chemin de fer de Couzon, ce qui serait, ce nous semble, nuisible à cette commune, il peut faire autant de pétitions qu'il voudra, il peut inviter par une affiche les habitants à venir la signer; mais il ne doit pas envoyer le secrétaire de la mairie chez les habitants, et il doit recommander à ses agents plus de politesse.

— Il y a eu hier au Grand-Camp des exercices militaires dans lesquels les soldats de différents corps ont simulé divers mouvements de guerre. Une foule de promeneurs, profitant des derniers beaux jours de l'année, était rangée sur la digue qui forme amphithéâtre. On n'a eu aucun accident à déplorer.

— Depuis deux jours, il a commencé à geler aux environs de Lyon.

— La pose de la voie définitive du chemin de fer de Dijon à Lyon exigeant l'acquisition par l'Etat de 170,000 coussinets, l'adjudication de cette fourniture aura lieu à Paris, sur soumissions cachetées, dans l'une des salles du ministère des travaux publics, le 11 novembre courant, de onze heures et demie à midi.

Les cahiers des charges et modèle de soumission sont déposés dans les bureaux de la préfecture du Rhône (2^e division), où toutes personnes peuvent en prendre connaissance.

— M. Henri-Antoine Busch ou Busy, de Cernay, employé d'une maison de commerce, est prié de passer à l'Hôtel de-Ville, bureau de la police municipale, pour prendre connaissance d'une lettre qui l'intéresse.

CÉRÉALES. — MARCHÉ AUX GRAINS ET FARINES DE LA GUILLOTIERE.

Vendredi 31 octobre 1845.

COURS.

Blé.....	de 25 f.	50 c.	à 24 f.	» c.	l'hectolitre.
ou.....	de 31	50	à 32	»	les 100 kilog.,
Seigle.....	de 15	50	à 16	»	l'hectolitre.
Orge.....	de 14	»	à 14	50	—
Avoine.....	de 6	50	à 6	75	—

FARINES.

Les 1 ^{res} qualités.....	de 60 f.	à 62 f.	» c.	la balle de 125 k.
Les 2 ^{es} qualités.....	de 57	à 58	»	—

Nouvelles diverses.

Un horrible accident a eu lieu ces jours derniers sur la route de Lourdès. M. Beauxis-Lagrace, de Juillac, fatigué d'une longue marche, était monté, pour continuer sa route, sur une lourde charrette. Bientôt il s'endormit, et le cahotage de la charrette le fit tomber à terre; la roue lui passa sur le cou, et, chose affreuse! ce malheureux eut la tête entièrement séparée du tronc. (La Bigorre.)

— Le forçat Debeaulieu (Pierre-Joseph) a été condamné, le 20 août dernier, à la peine de mort par le tribunal maritime de Toulon. Il avait commis une tentative d'assassinat sur le forçat Dejean, qui antérieurement avait été blessé et volé par lui, et sur le forçat Yvon, avec lequel il avait eu de honteuses relations. La jalousie et la haine furent les mobiles de ces attentats; les deux victimes y survécurent malgré la gravité de leurs blessures.

— Depuis sa condamnation, Debeaulieu ne se plaignait que de la dureté de la décision à intervenir sur son pourvoi en cassation; il n'espérait pas d'ailleurs une issue favorable, mais il faisait entendre qu'il saurait se soustraire par le suicide au châtiment prononcé par la loi. Son état physique ne répondait pas toujours à la rigueur de caractère qu'il montrait, sa santé déclina, et il fallut l'envoyer pendant quelques jours à l'hôpital; une saignée fut faite, et, par un motif qu'il n'expliqua point, il but le sang qui venait de lui tirer.

La cour de cassation ayant rejeté le pourvoi, et aucune commutation n'ayant pu être accordée au condamné, des mesures furent prises pour qu'il ne pût se soustraire, comme il l'avait fait pressentir, à l'exécution de son jugement. Il ne montra aucune faiblesse en apprenant qu'il n'avait plus rien à attendre. Il demanda comme pour qu'on lui permit de faire un dîner avec plusieurs de ses camarades qu'il désigna; il borna ensuite son désir à les voir, quand lui eut fait sentir l'impossibilité de lui accorder sa première demande. Il reçut sans répulsion les soins de M. l'abbé Musy, et le lendemain même de prêter son appui auprès de l'administration de la prison au forçat Yvon, qu'il regrettait d'avoir frappé. Sa fermeté ne se démentit pas un moment; il prit avec appétit ses repas et de quelques aliments de choix. De son cachot il vit, sans s'émouvoir, défiler les troupes qui allaient maintenir l'ordre pendant son exécution. A quatre heures on le conduisit au supplice. Quoiqu'il marchât à l'aide d'une jambe de bois, il hâta beaucoup le pas, et, en descendant la rampe du baigne, il dit d'une voix forte à ses camarades. Il monta rapidement les degrés de l'échafaud, et à peine eut-il reçu la dernière consolation du prêtre qu'on lui tendit le coup qui terminait sa vie.

Nouvelles étrangères.

ANGLETERRE.

On lit dans le Times du 29 octobre :
On annonce que demain le conseil des ministres se réunira pour discuter la question concernant la famine dont l'Irlande est menacée.

Le conseil décidera si les ports devront être ouverts au blé étranger par un ordre du conseil ou par une loi du parlement, spécialement convoqué à cet effet. »

Cet avis du Times a causé une très grande sensation à Londres. Les affaires sur les céréales se sont arrêtées subitement. Le Times étant un journal grave, on n'a pas douté de l'exactitude de ses informations. Elles sont d'ailleurs tacitement confirmées par une sorte d'accroissement du Standard, journal ministériel.

BELGIQUE.

M. Van de Weyer est de retour depuis samedi à Bruxelles; quelques personnes prétendent qu'il a été à Londres pour annoncer son retour comme ambassadeur. On ajoute que le gouvernement britannique, qui est fort susceptible, comme on sait, sur la question des convenances diplomatiques, aurait vu d'assez mauvais œil que le poste plénipotentiaire de Belgique à Londres fût laissé si long-temps vacant. C'est ce qui expliquerait le rappel de sir Hamilton Seymour et son remplacement momentanément par un simple chargé d'affaires.

— On lit dans un des journaux ministériels de Bruxelles :

Nous ne voulons ni dissimuler la vérité, ni chicaner sur les détails d'un événement accompli. Le libéralisme conservateur vient d'échouer un nouvel échec aux élections communales, échec complet et d'autant plus significatif que le nom de M. Bartels qui figure sur la liste des conseillers élus, pour être le nom d'un homme, n'en représente pas moins des opinions très avancées.

REPUBLIQUE ARGENTINE.

Les nouvelles de la Plata du 28 août ne contiennent rien de très important. Voici les seuls faits dignes de remarque que nous fournit notre correspondance :

« Le 11 août a eu lieu à Montevideo l'ouverture des chambres législatives.

« Oribe a lancé un décret par lequel il ordonne à tous ceux qui se trouvent dans les ports bloqués par les escadres anglaise et française de se rendre au Durazno, point de ralliement. Pour soutenir le courage de ses soldats, il leur promet formellement de partager entre eux les propriétés appartenant aux sauvages unitaires et aux immondes étrangers, ce sont les termes du décret.

« Il paraît qu'Oribe se dispose à quitter le Cerrito, où il craint d'être attaqué. La légion française est toujours parfaitement disposée.

« Les principaux négociants français de Montevideo se sont rendus auprès de M. le baron Deffaudis, qui les a parfaitement accueillis et les a assurés des bonnes intentions du gouvernement du roi à leur égard.

« Dans la crainte d'être attaqué à Martin-Garcia, Rosas a fait évacuer cette île par les troupes qui y tenaient garnison; il se disposait à faire aux bouches du Parana ce qu'il avait déjà fait à l'embouchure de l'Uruguay. »

ESPAGNE.

Deux journaux de Madrid, l'*Heraldo* et le *Globo*, annoncent que le gouvernement a changé d'avis sur la question de la convocation des cortès; ils assurent maintenant que le cabinet est décidé à convoquer les chambres pour le 15 décembre prochain. Cette mesure est approuvée sans restriction par les journaux que nous venons de citer.

L'*Heraldo* surtout est dans la jubilation à l'occasion de cette nouvelle; il espère qu'après un si long interrègne parlementaire, dans lequel le ministère n'a pas su remplir ses engagements, l'opinion de la majorité aura éprouvé une grande modification dans ce sens qu'elle sera maintenant aussi ferme dans l'opposition qu'elle l'a été en faveur du cabinet, ce qui sera une amère déception pour lui.

A part cette nouvelle, les autres sont sans intérêt.

M. le comte Bresson, ambassadeur de France en Espagne, a donné, le 24, un banquet auquel assistaient un grand nombre de personnes de distinction, parmi lesquelles on remarquait MM. le président du conseil, les ministres des affaires étrangères, des finances et de l'intérieur; M. Arana, introducteur des ambassadeurs; MM. les ducs de Baylen et de Castro-Terreno; M^{mes} la marquise d'Alcanizes et la marquise de Santa-Cruz.

POLOGNE.

On lit dans la *Gazette des Postes* de Varsovie du 22 octobre :

Par suite d'une nouvelle réforme des écoles, la rétribution pour la fréquentation des écoles publiques est fixée, pour tous ceux qui ne peuvent se procurer leurs titres de noblesse, à la somme de 300 florins par an, tandis qu'un noble ne paie que 60 florins. Le nombre des établissements publics d'instruction est en ce moment restreint. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est que les écoles supérieures ont été transformées en écoles spéciales, et les écoles où l'on enseigne la philosophie sont rendues plus accessibles à la bourgeoisie qu'à la noblesse.

Ces détails contiennent des erreurs qu'il est bon de signaler. Le gouvernement russe, sans aucun doute, ne veut point que l'instruction pénètre en Pologne dans les masses, et voilà pourquoi il cherche à leur fermer cette voie en leur imposant, pour la fréquentation des écoles, des conditions plus onéreuses qu'à la noblesse. Il est donc par cela même contradictoire qu'il leur rende la philosophie plus accessible qu'à la caste privilégiée. Il faut d'ailleurs savoir que depuis la révolution toutes les chaires de philosophie ont été abolies en Pologne, aussi bien à Varsovie qu'à Vilna. De toutes les personnes qui se vouent à la science, celles qui cultivent la philosophie sont tout justement les plus mal vues du gouvernement, et c'est particulièrement pour tuer ce que nous appelons l'idée que les écoles supérieures ou gymnases ont été transformées en écoles spéciales. Ces dernières ne sont simplement que des établissements techniques où la langue russe remplace de plus en plus la langue polonaise, et où l'on veut attirer les nobles pour les détourner, par l'étude des sciences positives et mécaniques, de celles qui pourraient leur inspirer des idées contraires aux vues du gouvernement. Aussi a-t-on supprimé dans ces établissements l'étude de l'histoire nationale, et l'histoire universelle, où l'on fait jouer à la Russie le rôle principal, est réduite à de simples faits, souvent mensongers ou bien indiqués d'une manière douteuse. C'est ainsi, par exemple, que lorsque le professeur d'histoire, qui est un Russe, arrive aux guerres de l'Empire, il glisse sur les défaites des Russes, cite la bataille sans en signaler le résultat, et au contraire, pour peu que ce résultat n'ait pas été décisif, attribue aux Moscovites la victoire la plus éclatante. C'est de ces deux façons élastiques que sont entre autres appréciées la bataille d'Austerlitz et celle de Friedland. Du reste, ce que les professeurs russes font en petit, le tsar l'a fait, comme on se le rappelle, en grand à la revue de Borodino, car il a prétendu devant son armée, à la face de l'Europe entière, que ce lieu avait été témoin d'une défaite sanglante essuyée par notre armée.

VARIÉTÉS.

DES CAUSES LOCALES QUI NUISENT À LA FABRIQUE DE LYON, DES MOYENS DE LES FAIRE CESSER, OU AU MOINS D'EN ATTÉNUER LES EFFETS.

(Suite.)

La fabrique, qui portait au loin ses produits, donna à cette lutte une activité inouïe dans ses propres ateliers. Telle ville, en France, eut à lutter contre une cité anglaise, telle autre contre une cité belge. Lyon, dans ce combat nouveau, vit sa fabrique aux prises avec toute l'Europe.

Crefeld et Elberfeld, dans la Prusse rhénane, lui disputèrent

la fabrication des velours et des rubans de velours.

Berlin, dans la Vieille-Prusse, Faverges, en Savoie, entrèrent en lutte sur les marchés étrangers pour les étoffes unies.

Bâle fit des rubans.

Zurich, des florences, des unis, que nous retrouvons partout et jusqu'à Lyon même.

En Angleterre, Spitalfields, élevée par les Français de la ré-vocation, Coventry, Macclesfields, Congleton, Leecy, Derby, Norwich, Yarmouth, Glasgow, Paisley, les environs de Londres, et, plus que toutes les autres cités, Manchester, la plus étonnante ville du monde, ajoutant le tissage de la soie à ses éléments de richesse, firent à Lyon la plus rude concurrence pour toutes sortes d'articles que les fabricants anglais ne craignaient pas de mettre sous le patronage d'une étiquette lyonnaise.

La guerre par les armes avait eu pour mobile la patrie; la guerre industrielle eut plus spécialement la personnalité pour objet.

Quelque grande et importante que soit l'industrie, quelque favorables à la prospérité générale que soient ses conquêtes pacifiques, quelque nécessaire qu'elle soit à l'existence des classes ouvrières, il doit être cependant permis à l'économiste de constater qu'un sentiment d'abnégation et de dévouement fut remplacé par un sentiment moins noble et moins élevé.

Cette phase de l'histoire européenne était du reste inévitable, mais elle devait conduire à une situation dangereuse. Après avoir fait concurrence à l'étranger, les industriels se sont repliés sur eux-mêmes, et, au lieu d'associer leurs intérêts, ils sont arrivés à se faire une concurrence tellement grande et parfois aveugle à ce point qu'elle a porté souvent la perturbation dans les affaires.

En traversant cette lutte qui dure depuis la paix, la fabrique lyonnaise a eu des phases de prospérité inouïe et de détresse poignante.

Dès les premières années de cette résurrection industrielle, Lyon compte en 1813 jusqu'à vingt mille métiers; sept mille sont montés dans l'espace de dix ans; il y en a vingt-quatre mille en 1825 et vingt-sept mille en 1825. Mais ces années de prospérité doivent être chèrement achetées; une crise se déclare dans l'Amérique du Nord, dont les marchands aventureux se sont livrés à des opérations hasardées, se répercute avec un triste retentissement sur la place de Lyon, où des fortunes s'ébranlent. Le génie cette fois encore ne fait pas défaut; on se livre à la fabrication des crêpes de Chine inventés en 1818, des taffetas diaphanes trouvés en 1825; on transporte sur le métier l'art du graveur et le moirage à réserve; la fabrique de châles déploie l'activité la plus soutenue; elle marie à la soie le coton, la laine, le thibet, le mérinos; les robes, les gilets, les chapeaux empruntent eux-mêmes ces combinaisons pour lutter contre la crise. L'Angleterre a aboli en 1824 la prohibition des soieries, connue sous le nom de *Acte de Spitalfields*, et Lyon s'est jetée sur le marché anglais; notre fabrique étonne le monde par ses produits; ses métiers livrent des étoffes de 2 mètres 40 centimètres de largeur (deux aunes), des velours de six quarts, des tentures en satin, blasonnées, avec bordures en arabesques, ombrées et couleur d'or; mais tant de prodiges sont impuissants, et la fatale collision de 1831 couronne cette déplorable crise contre laquelle on avait lutté avec tant d'énergie.

Nous ne voudrions pas nous répéter, et nous y sommes amenés malgré nous, car l'état de la fabrique n'a que deux termes, la prospérité et la souffrance, qui se reproduisent tour à tour sans que les avantages de l'un puissent conjurer l'autre.

Après toutes les crises l'épuisement des produits ramène le travail; celui-ci renaît avec une énergie qui ne se borne pas à satisfaire aux demandes, qui va toujours au-delà et produit bientôt l'encombrement. La fabrique suivit sa pente ordinaire, les commandes revinrent; en 1835, vingt-cinq mille métiers battirent dans Lyon et ses faubourgs; six mille autres furent occupés dans le département du Rhône pour la fabrique lyonnaise. Tout-à-coup l'Amérique, mal instruite par de premiers malheurs, voit se produire une affreuse débâcle; elle avait opéré sur un crédit fictif; la non-vente amène les plus déplorables sinistres; le principal débouché extérieur est fermé à notre fabrique, poursuivie plus que jamais par la concurrence étrangère; Lyon et le département n'ont plus que de quinze à seize mille métiers qui battent; l'année 1837 voit émigrer les ouvriers et 55,000 individus recevoir à Lyon les secours des bureaux de bienfaisance.

De cette époque à 1844, deux crises viennent encore arracher le travail aux ouvriers, en 1837 et en 1841.

II.

PRODUCTION DE LA SOIE. — FABRIQUE LYONNAISE. — EXPORTATION.

L'industrie séricicole prend chaque année en France de plus grands développements; le mûrier est planté aujourd'hui dans beaucoup de départements où l'on ne soupçonnait pas naguère qu'il pût réussir; des sociétés d'agriculture se sont formées et donnent à cette plantation les plus actifs encouragements; les préfetures mettent à la disposition des planteurs des hommes habiles chargés de tailler et d'enseigner à tailler les arbres; les conseils généraux accordent des primes, et les plantations deviennent chaque année plus considérables.

Il résulte d'une carte publiée en 1844 dans les annales de la société séricicole, société qui rend de véritables services à l'industrie de la soie, en vulgarisant les bonnes méthodes, en donnant de la publicité aux expérimentations, il résulte de cette carte qu'il y avait en France, en 1843, soixante-quatre départements dans lesquels le mûrier était cultivé. Quelques mots indiqueront la progression qui se manifeste sur tous les points.

Six départements cultivent la soie depuis que cette industrie a été importée d'Italie; ce sont :

L'Ardèche.

Le Gard.

Les Bouches-du-Rhône.

L'Hérault.

La Drôme.

Vaucluse.

Dans seize départements cette industrie existe sans qu'on puisse préciser l'époque à laquelle on l'y a introduite; moins importante que dans les départements qui précèdent; elle a été tour à tour abandonnée et reprise. Ces départements sont :

Les Basses-Alpes.
L'Ariège.
L'Aude.
La Haute-Garonne.
Le Gers.
L'Isère.
Indre-et-Loire.
La Lozère.
Loir-et-Cher.
Lot-et-Garonne.
Maine-et-Loire.
Les Hautes-Pyrénées.
Le Tarn.
Tarn-et-Garonne.
Le Var.

Quarante-deux départements ne plantent des mûriers et ne font, soit des éducations, soit des essais d'éducations, que depuis quelques années; ce sont :

L'Ain.
L'Aisne.
L'Allier.
Les Hautes-Alpes.
L'Aube.
L'Aveyron.
La Charente.
La Charente-Inférieure.
Le Cher.
La Côte-d'Or.
La Corse.
La Dordogne.
Le Doubs.
Eure-et-Loir.
La Gironde.
L'Indre.
Les Landes.
La Loire.
La Loire-Inférieure.
Le Loiret.
Le Lot.
La Marne.
La Meurthe.
Le Morbihan.
La Moselle.
La Nièvre.
Le Nord.
Les Basses-Pyrénées.
Le Puy-de-Dôme.
La Haute-Saône.
Saône-et-Loire.
La Sarthe.
Les Deux-Sèvres.
La Seine.
La Seine-Inférieure.
Seine-et-Marne.
Seine-et-Oise.
Le Haut-Rhin.
Le Rhône.
La Vienne.
La Haute-Vienne.
L'Yonne.

Enfin vingt-deux départements n'ont pas de mûriers, ou du moins, s'ils en possèdent, ils sont en si petit nombre qu'il n'est encore parvenu à la société séricicole aucun document qui les concerne.

Aux départements producteurs il faut ajouter les provinces de l'Algérie, dans lesquelles on a fait des essais qui ont complètement réussi. Il résulte, en effet, d'un document publié par M. le ministre de l'intérieur (*Moniteur* du 28 février 1845), que les diverses variétés du mûrier viennent en Algérie avec une rare facilité, dans tous les terrains et à toutes les expositions, sans avoir à craindre les froids qui en détruisent en Europe une grande quantité.

Des plantations étendues ont été faites sur quelques points; des soies ont été obtenues et par des colons et à la pépinière d'Alger; des pépinières de mûriers ont été formées à Bone, à

Constantine et à Philippeville. Les soies recueillies à Alger ont été envoyées à Lyon, expérimentées par les soins de la chambre de commerce de cette ville, et ont donné de bons résultats; l'Algérie peut donc être comptée comme un département producteur de soie.

La production de la soie en France était en 1810 de 330,629 kilogrammes; vingt-cinq ans plus tard, en 1835, elle avait plus que doublé: elle s'élevait à 876,019 kilogrammes. M. de Boulle, secrétaire de la société séricicole, dit, dans un ouvrage publié en 1842 (*Conseils aux nouveaux éducateurs de vers à soie*), que la France récolte pour cent cinquante à deux cents millions de soie grège; ce chiffre est exagéré, et il résulte de documents recueillis avec soin qu'on ne peut évaluer la production actuelle à plus de cent trente millions de francs, ce qui fait environ 2,500,000 kilogrammes.

Les soies obtenues en France ne suffisent pas à la fabrication des tissus, et la fabrique en tire encore une assez grande quantité de l'étranger.

Voici le chiffre des importations de soies étrangères:
Commerce général. Commerce spécial (soies employées en France).
1841, 115,400,000 f. 75,600,000 f.
1842, 84,000,000 47,200,000

On voit que l'année 1842 a été une année malheureuse pour la fabrique; la moyenne des cinq années qui précèdent, de 1837 à 1841, a été pour le commerce général de 96,400,000 f., pour le commerce spécial de 57,900,000 f.

Si nous prenons cette moyenne, et que nous ajoutons la somme de cinquante-sept millions qu'elle donne à celle de cent trente millions représentant la production française, nous voyons que la fabrique en France emploie annuellement des soies pour une valeur de cent quatre-vingt-sept millions. Il faut toutefois distraire de cette somme trois millions, valeur des soies de France qui sont teintes et exportées, à peu près un demi-million pour les soies de France éeues expédiées à l'étranger; ce qui réduit la somme représentant la valeur des soies employées à un peu plus de cent quatre-vingt-trois millions.

KAUFFMANN.

(La suite à un prochain numéro.)

Bulletin officiel du mouvement de la Condition des soies pendant le mois d'octobre dernier.

Il a été conditionné pendant ce mois :
575 balles ou parties d'organins, pesant ensemble net 49,534 kil.
538 — de trame, — 35,445
418 — de grège, — 57,445
95 — de soies diverses, — 3,798
74 parties de bobines pleines et vides, — 929

4,696 numéros placés.

Poids total, 126,619 kil.

Bulletin de la Bourse de Paris du 3 novembre 1845.		Obligations de Paris. 1406	
Trois pour cent.....	82 70	CREMINE EN FER.	
Quatre pour cent.....	" "	Saint-Germain.....	1205
Quatre et demi pour cent.	" "	Versailles (rive droite)...	" "
Cinq pour cent.....	117 20	— (rive gauche)...	340
Emprunt de 1844.....	" "	Paris à Orléans.....	1205
Quatre 1/2 p. 0/0 belge..	99	Paris à Rouen.....	1030
Cinq pour cent belge.....	103	Rouen au Havre.....	1030
Cinq pour cent napolitain.	" "	Avignon à Marseille.....	1010
Récépissés Rothschild... 101	" "	Strasbourg à Bâle.....	740
Cinq pour cent romain.... 102 1/4	" "	Orléans à Vierzon.....	272 50
Cinq pour cent portugais..	" "	Orléans à Bordeaux.....	740
Trois pour cent espagnol.. 35 1/2	" "	Amiens à Boulogne.....	637 50
Deux 1/2 p. 0/0 hollandais.	" "	Bordeaux à la Teste.....	575
Banque de France.....	3345	Montereau à Troyes.....	502 50
Comptoir Ganneron.....	1150	Chemin du Nord.....	791 25
Banque belge.....	" "	Fampoux à Hazebrouck..	" "
Caisse Lafitte.....	" "		

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 5 novembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		15 COURANT		FIN COURANT	
	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.	1er cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille prime.	"	"	"	"	1005	1005 75
Paris à Orléans. 1190	"	"	1195	"	"	"
prime.	"	"	1205	"	"	"
Paris à Rouen.	"	"	1020	"	1025	"
prime.	"	"	"	"	"	"
Orléans à Vierzon.	"	"	"	"	758 75	"
prime.	"	"	"	"	"	"
Bordeaux à Orléans prime.	"	"	"	"	"	"
Nîmes à Montpellier prime.	"	"	"	"	"	"
Strasbourg à Bâle.	"	"	"	"	"	"
prime.	"	"	"	"	"	"
Montereau à Troyes prime.	"	"	"	"	"	"
Chemin du Nord.	"	"	785	775	782 50	780
prime.	"	"	"	"	800	795

Le gérant responsable, B. MURAT.

8, COQUAIS, rue Saint-Côme, à Lyon, 8.

AVIS. Dépôt de couverts argentés à Paris par les procédés de M. de Ruolz. On garantit soixante grammes d'argent par douzaine de couverts, ce qui les rend d'une durée égale à l'argenterie.
Autre genre de couverts de 1 fr. 25 c. et 2 fr. 25 c., très blancs et inoxydables, non cassants.—Assortiment de beau plaqué argent. Maillechort en fil et laminé de toute dimension.

Etude de M^e Galliot, avoué à Lyon, quai de Bondy, n. 162.

VENTE PAR EXPROPRIATION FORCÉE D'UNE MAISON

Sise à Lyon, rue Saint-Pierre-le-Vieux, 13.
Saisie réellement au préjudice de la dame Madeleine Terrasse, épouse du sieur Pierre Poncet.

L'adjudication aura lieu le samedi quinze novembre mil huit cent quarante cinq, de dix heures du matin à deux de relevée, à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Lyon, en l'une des salles du Palais-de-Justice de ladite ville, place de Roanne, et sur la mise à prix de 3,000 f.
GALLIOT, avoué.

Nota. — Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoué.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Galliot, avoué poursuivant, ou voir au greffe le cahier des charges qui y est déposé. (5270)

PAR LIQUIDATION.
VENTE AUX ENCHÈRES,
Par le ministère d'un de MM. les commissaires-priseurs,

D'une grande quantité de Livres, Romans, Mémoires, Histoires, Voyages, d'un Cabinet de Lecture, de Livres de vente brochés, en feuilles et reliés,

Provenant du fonds de librairie de Louis Boullieu aîné, libraire, quai de l'Hôpital, 118.

Cette vente aura lieu en vertu d'un jugement sur requête rendu par le tribunal de commerce de Lyon, le lundi dix novembre 1845, et jours suivants, dans le magasin quai de l'Hôpital, n. 118, à cinq heures et demie précises du soir.

Il sera perçu cinq centimes par franc.

NOTA.—On prévient les personnes qui auraient des livres appartenant à ce cabinet de lecture de vouloir bien les rendre avant l'époque du commencement de la vente, afin de s'éviter des désagréments. (6826)

ÉTUDE DE M^e HODIEU, NOTAIRE À LYON, RUE SAINT-PIERRE, 25.

VENTE AUX ENCHÈRES et à l'amiable, En l'étude dudit M^e Hodieu, notaire,

D'UN FONDS D'ÉPICERIE

TRÈS ACHALANDÉ, Situé rue Saint-Pierre, n. 13, dans les bâtiments du Palais.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à l'amiable, soit à M^e Hodieu, soit dans le fonds, au propriétaire. (9338)

A REMETTRE DE SUITE à un prix avantageux.

Une BRASSERIE en pleine activité, établie depuis trente ans à Gènes. S'adresser à M. Bès, fabricant de couvertures, rue de la-Cage, n. 10. (6816)

MALADIES SECRÈTES.

Traitement Végétal.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, des écoulements si anciens qu'ils soient, même réputés incurables. — Remède *gratuit* si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, sans tisane ni régime. — Chez BERTRAND, pharmacien à Lyon, place Bellecour, 12. — Dépôts : à Toulon, chez M. Brun, pharmacien, en face du nouveau Palais ; et à Toulouse, chez M. Timballe-Lagrange, pharmacien, rue de l'Orme Sec. (8905)

PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1814.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les maladies secrètes, écoulements, fleurs blanches irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc. Chez M. CLARION, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, quai d'Orléans, n. 31, au 1^{er}, à Lyon. — Dépôts à MACON, chez M. Voituret, rue Municipale ; à RIVE-DE-GIER, chez M. Reynaud, tous pharmaciens ; à SAINT-ÉTIENNE, à la pharmacie Rigolot ; à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (8869)

Pharmacie à Lyon.—Rue Palais-Grillet, n. 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, affections rachitiques, rhumatismes, et de toute acroté ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 3 fr. le flacon.

Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Faure, rue de la Comédie ; à Marseille, M. Fabre, phar., sur le port. (8190)

A VENDRE. Excellente propriété dans une bonne commune du Charollais.

S'adresser à M^e Couet, notaire à la Clayette (Saône-et-Loire). (9419)

CAOUTCHOUC.

GRANDE MANUFACTURE D'ÉTOFFES IMPERMÉABLES POUR VÊTEMENTS,

De M. FRITZ SOLLIER, rue des Célestins, 6.
Manteaux garantis mérinos tout laine, de 40 à 45 f., supérieurs à tout ce qui ne porte pas le nom de l'inventeur.

Manteaux à 25 f. en mérinos, laine et coton, comme l'article de Genève, ou 50 0/0 meilleur marché.

Grande manufacture de draps pour billards, imperméables et ordinaires.

Prix de ces draps : depuis 6 f. jusqu'à 20 f. le mètre ; draps de billard tout posés, depuis 25 f. jusqu'à 40 f.

Ces tapis sont garantis supérieurs aux draps ordinaires.

M. F. Sollier reste responsable pendant un an de tous les faux frais que ces tapis nécessiteraient.

M. F. Sollier ne fait qu'au comptant. (4104)

CAPSULES de RAQUIN
Approuvées et reconnues à l'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme inférieures aux capsules Mollay et à tous les autres remèdes qu'on se sert pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements, fleurs blanches, etc. A Paris, rue Mignon, n. 2, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt chez M. Vernet, place des Terreaux, n. 13. (8560)

Dépôt CENTRAL, THORRE, PARFUMER, 19, rue de BUSSET, à Paris.
Toilette hygiénique de la peau.
3 fr. le flacon ; remise de 20 p. 100 sur vente de 10 flacons.
La BARDÈNE présente, sous une forme agréable, un agent doué de toutes les propriétés des Bains sulfureux de Badolet, elle est particulièrement recommandée pour les personnes atteintes d'eczéma, d'herpès, d'éléphanté, etc., etc., et pour les personnes qui ont eu des lésions cutanées par suite de l'usage de la poudre de talc, de la poudre de riz, etc. etc. Dépôts : Vernet, Lyon, Vernet, Bordeaux, Marseille, Abbeville, Valenciennes, Lille, etc.

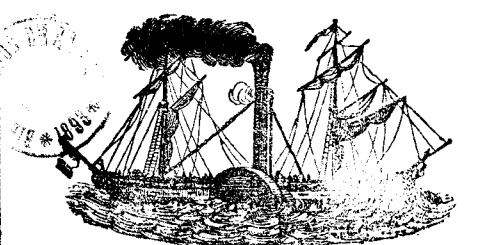
SIROP PHLEENTERIQUE

contre LES IRRITATIONS ET LES PHLEGMASIES DES VOIES URINAIRES, CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

Par M. BOUCHU, Maître en pharmacie et Docteur-Médecin Rue Saint-Jean, 42.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, la toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 3 f.; 6 flacons, 15 f. (Affranchir.) (9826)



SERVICE SPÉCIAL

ENTRE LYON ET VALENCE,

Par les bateaux à vapeur L'AGLE et LE CYGNE. Départ tous les jours du port de la Charité, à 10 heures du matin. (7341)

AVIS MÉDICAL.

On prépare à Lyon, dans la pharmacie MACORS, rue Saint-Jean, 50, un SIROP qui a le puissant avantage de guérir les enfants atteints de la coqueluche. Une ou deux topettes de ce Sirop suffisent pour faire disparaître cette cruelle maladie. (9117)

MÉDAILLE D'HONNEUR

De l'Académie de l'Industrie.

BANDAGE HERNIAIRE

A PELOTE MÉCANIQUE

Sans Sous-Cuisse, Approuvé par la Société de Médecine de Lyon et reconnu supérieur à tous ceux inventés jusqu'à ce jour.

Le mécanisme de ce bandage a pour but de fixer la pelote sur l'anneau de la hernie inguinale ou crurale, sans qu'elle puisse être déplacée par aucune position du corps, qu'elle ne gêne dans aucun de ses mouvements.

Se vend chez les inventeurs et seuls propriétaires, Goulay père et fils, mécaniciens orthopédistes et bandagistes, rue de Puy, n. 11. (6780)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSIL FILS, Rue de la Poulaillerie, 19.